



**L'Union camerounaise des clubs amateurs de football (UCCAF) a écrit au président du Comité national olympique et sportif camerounais (CNOSC) pour demander une clarification sur la décision rendue par la Chambre de conciliation et d'arbitrage (CCA) du CNOSC. Cette dernière a suspendu le staff des Lions Indomptables mis sur pied par la Fédération camerounaise de football (Fecafoot).**

Dans une lettre datée du 24 mai 2024, l'UCCAF exprime son étonnement face à la décision de la CCA, qui a ordonné la suspension de la nomination de l'encadrement technique, médical et administratif de la sélection nationale masculine "A" du Cameroun. Selon l'UCCAF, cette décision fait peser d'énormes risques sur le football camerounais.

« Les requérants feignent d'ignorer l'existence du Décret n°2014/384 du 26 septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des Sélections Nationales de Football, texte qui est la véritable boussole dans ce cadre, d'autant qu'il consacre les prérogatives de la FECAFOOT en conformité avec les textes et règlements de la FIFA », lit-on dans la correspondance.

L'UCCAF rappelle que le Décret n°2014/384 précise les règles de fonctionnement des sélections nationales de football, y compris les compétences du comité exécutif de la Fecafoot en matière de nomination des encadrements techniques, médicaux et administratifs. Selon l'UCCAF, cette décision viole les prérogatives de la Fecafoot et met en danger l'avenir du

football camerounais.

En fin de lettre, l'UCCAF demande au CNOSC d'intervenir pour clarifier cette situation et pour éviter tout dommage au football camerounais. L'UCCAF espère que le CNOSC pourra apporter une solution à cette crise pour sauver le football camerounais.